

**LES FACTEURS DU CHOIX LINGUISTIQUE DANS LES ÉCHANGES  
VERBAUX : LA DIVERSITÉ LANGAGIÈRE ENTRE PRATIQUES ET  
REPRÉSENTATIONS / THE FACTORS OF LINGUISTIC CHOICE IN  
VERBAL EXCHANGES: LANGUAGE DIVERSITY BETWEEN  
PRACTICES AND REPRESENTATIONS / FACTORII ALEGERII  
LINGVISTICE ÎN SCHIMBURILE VERBALE: DIVERSITATEA  
LINGVISTICĂ ÎNTRE PRACTICI ȘI REPREZENTĂRI<sup>1</sup>**

**Résumé:** Cet article se propose d'éclaircir les choix linguistiques des locuteurs de la région d'El-Ogla, la wilaya de Tébessa en Algérie. Sur la base d'un corpus constitué de 60 enregistrements, nous nous sommes tâché dans cet écrit d'étudier le paysage linguistique d'un territoire qui n'a jamais été exploité en mettant l'accent sur certains facteurs repérés dans les échanges verbaux des interactants. Ces facteurs peuvent fournir, à notre sens, des pistes explicatives de la diversité dans les comportements langagiers qui caractérise la région de l'enquête.

**Mots-clés:** Choix linguistique- échange verbal- facteur- comportement langagier- diversité.

**Abstract:** This article aims to clarify the linguistic choices of the speakers of the region of El-Ogla, the wilaya of Tébessa in Algeria. Based on a corpus of 60 records, we have tried in this paper to study the linguistic landscape of a territory that has never been exploited by focusing on certain factors identified in the verbal exchanges of interactors. These factors may provide, in our view, explanatory tracks of the diversity in language behaviors that characterizes the region of the survey.

**Keywords:** Linguistic choice - verbal exchange – factor - language behavior - diversity.

### Introduction

Ce présent article s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale qui a pour objectif d'étudier la diversité dans les pratiques langagières au sein de la ville d'El-Ogla- (situé dans la wilaya de Tébessa, à l'Est de l'Algérie, aux frontières tunisiennes comme le montre la carte géographique ci-dessous).



Carte géographique: La situation géographique de Tébessa (source Encarta 2005)

<sup>1</sup> Zoulikha Bouali, Laboratoire SLADD, Université des Frères Mentouri-Constantine, Algérie, b\_zuleyka@yahoo.fr

Cette étude s'inscrit dans la continuité des autres travaux de la sociolinguistique algérienne (Taleb Ibrahim, 1997 ; Arezki, 2007 ; Bessai, 2012 ; Chachou, 2013, etc.). Dans cet écrit, nous escomptons, dans un premier temps décrire les comportements linguistiques des locuteurs, identifier leurs stratégies de communication, et dans un second temps, mettre l'accent sur la relation entre la langue adoptée par le locuteur dans une situation d'interaction verbale et le facteur assurant ce choix. Autrement dit, nous souhaitons établir quelques liens possibles entre les pratiques langagières et les représentations de langues qui s'y attachent.

Notre article sera structuré comme suit : nous présenterons tout d'abord le contexte de notre étude. Ensuite, il sera question de présenter la problématique, la méthodologie adoptée et notre corpus. Nous terminerons par présenter l'analyse de notre corpus et les principaux résultats de notre travail de recherche.

### **1. Présentation du contexte de l'étude**

Nous comptons actuellement de très nombreuses études (Kahlouche, 1990 ; Taleb Ibrahim, 1997 ; Chachou, 2011, 2013, Arezki, 2007 ; Bourghout, 2008 ; Bessai, 2012, etc.), qui ont taché de montrer, enquêtes à l'appui, que l'Algérie est indéniablement plurilingue. Il y coexiste plusieurs langues et parlars qui entretiennent entre elles des relations complexes, différentes selon les régions et selon les contextes. Figurent parmi les langues en usage l'arabe (et toutes ses variétés : AD<sup>1</sup>, AS<sup>2</sup> et AC<sup>3</sup>), le tamazight, appelé aussi le berbère (avec toutes ses variétés : le kabyle, le chaoui, le targui, le mozabite), le français et bien d'autres langues qui trouvent leur place au sein du parler algérien.

Aux dires de ces chercheurs, la configuration sociolinguistique de l'Algérie est comme suit : dans les différentes régions de l'Algérie, les algériens / les locuteurs se communiquent en utilisant au moins deux langues. Il s'agit de la langue identitaire, dite aussi « la langue ethnique », comme le kabyle, le chaoui, le targui, le mozabite ; plus l'arabe, à savoir l'arabe dialectal ou l'arabe moderne ; la langue du colonisateur « le français » qui représente d'après Kateb. Y<sup>4</sup> « notre butin de guerre » dans son entretien avec Christiane Chaulet Achour l'auteure de « francophonies littéraires des Suds ». Sa place est paradoxale du fait qu'elle se classe la première langue étrangère sur le plan officiel et la langue valable aux situations de communication formelles.

Sur le plan géographique, la wilaya de Tébessa occupe une position stratégique à l'extrême Est de l'Algérie. Elle représente un carrefour, un aboutissement de voies de circulation entre le Tell et le Sahara et entre l'intérieur et l'extérieur de l'Algérie. Elle est limitée par : la wilaya de Souk Ahras au Nord, la wilaya d'El-Oued au sud, les frontières avec la Tunisie à l'Est, la wilaya d'Oum El-Bouagui et Khenchela à l'Ouest.

En effet, la ville d'El-Ogla représente un laboratoire social; y coexistent deux groupes, en d'autres termes, nous parlons ici de deux communautés linguistiques au sein d'une seule communauté sociale : la communauté arabophone qui parle l'arabe dialectal et la communauté berbérophone qui pratique le chaoui. Ces deux langues se pratiquent avec l'usage d'un fond linguistique français pour des raisons historiques : la colonisation française qui a duré 132 ans. De ceci, nous pouvons dire que la situation sociolinguistique au sein de la ville d'El-Ogla est caractérisée d'une hétérogénéité.

Notre enquête au sein de la ville nous a permis tout d'abord d'identifier notre public qui est toute personne que nous rencontrons et dont nous pouvons enregistrer ses échanges verbaux : apprenant(s), administrateur, professeur(s), vendeur(s), client(s),

---

<sup>1</sup> Arabe dialectal

<sup>2</sup> Arabe standard

<sup>3</sup> Arabe classique.

<sup>4</sup> Ecrivain algérien

chauffeur(s), ami(s), homme(s), femme(s), jeune(s) homme(s), jeune(s) femme(s), personnes âgées, SDF.

## **2. Problématique**

Notre réflexion démarre d'une idée : l'alternance codique est une stratégie de communication pratiquée par les habitants de la ville d'El-Ogla – Tébessa. Les différents systèmes linguistiques employés donnent lieu à une diversité dans les comportements linguistiques. A partir de ce constat, nous nous interrogeons sur les facteurs qui régissent les choix linguistiques dans les échanges verbaux des habitants de la ville.

Nous pouvons qualifier le discours verbal, produit par les interactants en échangeant, de « varié », « diversifié ». Cette diversité met en place une réalité « plurilingue ». Nous parlons d'une réalité complexe sur le plan linguistique. Sa complexité réside au niveau de l'impossibilité d'établir des frontières entre les différents systèmes linguistiques : nous citons l'arabe avec ses différentes variétés employées, le chaoui, le français, l'anglais, etc. Notre corpus d'étude nous a offert la possibilité de constater un contact permanent entre ces trois langues : arabe, français, anglais.

Cette étude vise mettre l'accent sur le paysage linguistique de la ville d'El-Ogla, Wilaya de Tébessa qui représente un terrain qui n'a jamais été exploité dans les recherches académiques. Elle vise aussi identifier les facteurs déclencheurs des langues dans les situations de communication que nous avons expliquées plus haut, en d'autres termes, nous avons comme objectif d'étudier les facteurs, ou ce qu'on appelle les motivations qui mènent à faire un choix linguistique. Ce dernier peut être sous forme d'une seule langue en usage ou en alternant plusieurs systèmes linguistiques.

## **3. Méthodologie et corpus**

L'enquête que nous avons menée est basée sur l'enregistrement des échanges verbaux. Nous jugeons utile de signaler que nos enregistrements audio ont été effectués d'une manière spontanée : nous pouvons ainsi dire que nous avons « procéd[é] au hasard et non par hasard » (Angers, 1997 : 231), dans des lieux différents dans lesquels les personnes enregistrées n'étaient soumises à aucune contrainte ou difficulté, vu qu'elles étaient libres dans leurs discussions, qui sont marquées par notre effacement. C'est-à-dire nous nous contentons uniquement d'enregistrer spontanément et naturellement des personnes dans une situation d'échange verbal, comme l'a précisé le même auteur, l'échantillonnage est un « prélèvement d'un échantillon par tirage au hasard parmi les éléments de la population de recherche » (1997 : 231).

Notre corpus d'étude se constitue de 80 enregistrements, collectés durant l'année 2016. Il est à noter que nos enregistrements ont été réalisés dans deux situations : formelle et informelle. Le cadre formel comprend les situations d'échange au lycée (la salle des professeurs, la classe, l'administration). Le cadre informel englobe les échanges tenus dans les transports publics, les magasins et les boutiques, les points de vente, les cybercafés, les cafétérias...etc. Le choix des lieux et de cadres s'explique par notre intérêt de vouloir réaliser une monographie à caractère (socio)linguistique dans la ville, ce qui implique prendre en considération tous les lieux de la vie en société.

Ce corpus verbal a été transcrit en nous inspirant de la conception orthographique de Traverso. V (2007 : 25). Les langues utilisées lors de la transcription des tours de paroles sont présentées de la manière suivante : les langues étrangères comme le français et l'anglais sont écrites telles qu'elles ont été produites et prononcées à l'orthographe française. Quant au chaoui et les trois variantes de l'arabe, nous les avons transcrites en arabe à l'orthographe française aussi en utilisant deux caractères spécifiques : il s'agit de {h} et {ç} (voir tableau n°01). Nous notons qu'au risque de surcharger inutilement notre propos, nous exposons notre analyse en présentant un nombre restreint d'énoncés pour chaque facteur dégagé.

Lettre arabe	Le son chaoui	La valeur
ح	{ħ}	ha
ع	{ʕ}	Ayn

**Tableau 1.** Quelques caractères spécifiques utilisés lors de la transcription.

#### 4. Analyse des enregistrements

A la lumière des travaux de Gumperz (1989), Zongo (2004), Gardner-Chloros (2009), et leurs modèles expliquant le choix linguistique, nous avons essayé de mettre en lumière notre propre modèle de ce que nous appelons «les facteurs déclencheurs des choix linguistiques». Ces facteurs, à notre sens, assurent et expliquent l'emploi de tel ou tel système linguistique par les locuteurs dans une interaction verbale. Les choix linguistiques s'expliquent par des variantes multifactorielles à base linguistique, psychologique et sociale.

L'analyse que nous avons faite dans notre travail de recherche nous a permis de dégager un modèle qui se compose de neuf facteurs motivant les choix linguistiques des interactants.

##### 4.1. Identité culturelle / identité sociale

Nous parlons de l'identité culturelle, dite aussi ethnique là où le chaoui est en usage. Ce facteur concerne les interactions dans lesquelles les intervenants marquent leur identité et leur origine culturelle, au sein de leurs échanges verbaux. Le marquage ethnique ou culturel est en étroite relation avec le sentiment de fierté ressenti par le locuteur en produisant son discours verbal.

Notre corpus nous a offert un nombre important d'énoncés illustrant ce facteur mais au risque de surcharger notre écrit, nous nous limiterons à présenter un nombre limité d'énoncés.

##### - Extrait: [enreg03]

« - L1 : [...] *ghri your yesmezrghech*

-Trad : *Je ne t'ai pas vue depuis un mois*

- L2 : *lak netch ghri assougas si louq.*

- Trad : *Moi aussi, je sens que je ne t'ai pas vue depuis un an.*

- L1 : *matta lahwal hiwarnennem*

-Trad : *Comment vont-ils tes enfants ?*

- L2 : *ouss fellassen barka w ghars les enfants assaliness idhamen si Iharj*

-Trad : *Oh! Celui qui a des enfants aura une hypertension à cause de leur tracas.*

- L2 : *allah ghaleb tarbithemssen asʕeb. achem sambalek sloqthaya vasʕeb*

- Trad : *Dommage, leur éducation est si difficile maintenant »*

Comme le montrent les différents tours de parole, les deux locutrices ont avancé des énoncés uniquement en chaoui avec trois interventions en arabe dialectal et une seule en français. La prédominance du chaoui dans cette interaction verbale effectuée dans un cadre formel s'explique par la volonté de vouloir marquer leur identité berbère, en d'autres termes "leur identité chaoui". Quant aux interventions linguistiques en arabe dialectal : *barka*, *allah ghaleb*, *Iharj* (qui signifie seulement, dommage, le bruit en langue française), leur apparition est tributaire d'un facteur social. Autrement dit, l'utilisation des mots en arabe dialectal est en relation avec l'identité sociale. Dans le cas particulier que nous venons d'expliquer, les locuteurs appartiennent à une même communauté ethnique, ou pour reprendre R. Galisson (cité par Chaves: 2012: 10) on peut parler d'une "culture partagée" entre les différents interlocuteurs. Nous pouvons ainsi affirmer que cette relation qui semble

exister entre les locuteurs établit une relation de confiance entre eux et justifie leur recours à la langue berbère "chaoui".

#### 4.2. L' (in)sécurité linguistique

D'après Louis-Jean Calvet (2006 : 47),

*On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.*

Dans cette optique, le couple sécurité/ insécurité linguistique est en relation avec le malaise linguistique que nous avons repéré dans les interactions verbales enregistrées. Ces malaises linguistiques marquent leur présence par la manifestation de quelques indices.

Pour permettre de mieux caractériser les cas de sécurité linguistique dans notre corpus, nous devons nous intéresser à la langue employée par les locuteurs, qui en font recours d'une manière délibérée en concevant son produit comme représentant la norme ou la pratique légitime. En ce qui concerne l'insécurité linguistique, deux indices se mettent en jeu. Premièrement, une dévalorisation des comportements linguistiques de l'(inter)locuteur. Secondement, le souci d'être corrigé par l'(inter)locuteur.

##### - Extrait [enreg02]

« - L1 : *matta laḥwal.. matta lghibthaya*

-Trad : *Comment ça va ? Où es-tu passé ?*

- L2 : *louq labas.*

-Trad : *ça va maintenant.*

- L1 : *ghir lkhir .. matta yguedhram.*

- Trad : *Oh ! J'espère que tout va bien. Qu'est ce que tu as ?*

- L2 : *kont fi sbitar fi waḥd lhala allaho ya latif.*

- Trad : *J'étais à l'hôpital dans un état critique »*

Le couple sécurité/ insécurité linguistique est bien présent dans cet extrait. La sécurité linguistique se manifeste dans le discours verbal de la locutrice (L1) qui a parlé en chaoui en commençant par saluer son interlocutrice et demander de ses nouvelles. Nous pouvons tout vraisemblablement dire que la locutrice (L1) se sentait en sécurité en abordant le sujet de la discussion. Cependant, le produit verbal de l'interlocutrice a été marqué par une perturbation qui serait probablement liée à une mauvaise maîtrise du chaoui. La sécurité se manifeste dans sa première réponse à la question posée par la locutrice : une réponse en chaoui à une question posée en chaoui. Nous constatons néanmoins que l'insécurité linguistique s'installe très vite dans la discussion. En effet, au delà des formules assez canoniques d'ouverture des conversations quotidiennes (les salutations), la locutrice (L2) se sentait en insécurité linguistique en chaoui, ce qui l'oblige à changer de système linguistique, de se réfugier dans l'arabe dialectal, où elle se sent vraisemblablement plus en sécurité.

#### 4.3. L' (in)compétence linguistique

Le troisième facteur régissant les choix linguistiques des locuteurs dans notre corpus a trait au degré de la maîtrise des systèmes linguistiques. A ce sujet, nous partageons ce constat fait par Gardner Chloros (cité par N. Berghout: 2008 :60) dans un autre contexte que le nôtre:

*Certains individus sont nettement plus à l'aise en français et d'autres en alsacien, une conversation qui débute en français peut très bien passer à l'alsacien quand un des participants a de la difficulté à exprimer quelque chose en français ou bien lorsque, il suppose que l'autre préférerait parler alsacien.*

Nous pouvons illustrer ce facteur par l'extrait suivant où le locuteur semble ne pas éprouver de difficultés en échangeant verbalement avec autrui.

**- Extrait [enreg12]**

« - L1 : *alla finek .. matta lahwal*

-Trad : *Salut, comment ça va ?*

- L2 : *ça va lhamdoulla w nti.*

- Trad : *ça va, Dieu merci et toi ?*

- L1 : *yehla wallah ghreng hislane youma oulfi gh matta dhirdhgh.*

- Trad : *Bien, bientôt le mariage de mon frère et je ne trouve rien à porter. -*

- L2 : *rouhi lel khayata wella nsalleflek.*

- Trad : *Cherche chez la couturière ou si tu veux, je te prête».*

Cette interaction verbale représente une situation de communication à caractère informel avec l'intervention de deux locutrices «chaouies». Il s'agit de deux anciennes amies qui se sont rencontrées dans une boutique. Cet extrait témoigne du *détournement linguistique*<sup>1</sup> (Boyer, 2001 : 89) fait par le L2 : l'interlocutrice répond en arabe dialectal à des énoncés produits en chaoui par la locutrice (L1).

**- Extrait [enreg42]**

« -L1 : *aywah .. w soussou bent khoya dat abrosse w lissair [...]*

- Trad : *Euh oui, et Soussou, la nièce a acheté une brosse et un lisseur [...]*

- L1 : *Tondèze .. b miya w khamsine [...]*

- Trad : *La tondeuse coûte cent cinquante dinars »*

Dans ce présent extrait, nous pouvons parler d'incompétence linguistique, vu l'emploi erroné, voire inadéquat de certains termes par les interactants : « abrosse », « lissair » et « tondèze ». Chacun de ces termes témoigne de l'incompétence linguistique qui s'explique par l'impact de l'arabe dialectal sur les mots issus du français : abrosse (a+brosse), lissair (lisseur), tondèze (tondeuse). Comme le précise Kannas. C (1994 :252) : « *Quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1* ».

Donc en ce qui concerne les termes « lissair » et « tondèze », nous assistons ici à une interférence d'ordre phonétique entre l'arabe dialectal et la langue française : la locutrice est habituée à l'articulation du [ɛ] au lieu de [œ].

#### **4.4. Langue (s) de prestige**

Dans une situation de contact de langues et plus exactement le contact de deux langues (arabe dialectal / français), les algériens, d'une manière générale, ont tendance à utiliser la langue française comme une langue de prestige : l'arabe dialectal et le français se caractérisent par des fonctions différentes comme le notent Ludi et Py (2003 :15) : « *Au sein de tout groupe social caractérisé par l'existence d'un réseau communicatif dans lequel deux langues assument des fonctions et des rôles sociaux distincts* ».

Ces rôles et fonctions distincts ont été travaillés par Fishman en expliquant le concept de diglossie. La langue haute est considérée par H. Boyer (2001 :49) comme une « *langue de prestige* ». Nous voulons ici déterminer l'attitude des interactants qui ont tendance à employer des termes (ou des expressions) en langue française considérée comme plus belle et plus supérieure que leur langue commune ou maternelle.

**- Extrait [enreg23]**

« - L1 : *ɣambalek ghodwa examen ... machni prête ni physiquement ni moralement.. rah nrouh l la cité dhork w lma skhoun makench w lfoyer b'fid.*

-Trad : *Tu sais, demain j'aurai un examen et je ne suis pas prête ni physiquement ni moralement. Maintenant, je vais à la cité universitaire, sachant qu'il n'y a pas d'eau et le foyer est si loin.*

- L2 : *yaɣni souffrance*

- Trad : *c'est-à-dire c'est de la souffrance ».*

---

<sup>1</sup> Nous utilisons « le détournement linguistique » pour qualifier le changement de langue

Dans ces énoncés, les comportements linguistiques des locutrices sont marqués par un nombre important de mots et expressions en langue française. Il se peut que ce choix s'explique par le fait que les interactants valorisent plus le français vu le contexte d'énonciation, qui est là le contexte universitaire. A ce stade de notre étude, nous jugeons très important de signaler que le fait de parler de la valorisation et du prestige d'une langue nous emmène vers la notion de « *représentations* » : les pratiques langagières des locuteurs peuvent être produites sous l'impact de représentations issues d'images personnelles, parfois communes sur une langue.

#### 4.5. L'exclusion de l'interlocuteur

L'exclusion de l'interlocuteur représente un facteur linguistique basé sur d'autres déclencheurs d'ordre psychologique ou social. Dans une situation de communication verbale, il se peut que le locuteur se trouve face à deux types d'interlocuteurs. C. K. Orecchioni (1996 : 17) parle ici de « *participants ratifiés* » et de « *simples spectateurs (bystanders)* ». Les premiers, font partie du « *groupe conversationnel* » (*Ibid.*), c'est-à-dire qui interagit verbalement et non verbalement dans une interaction verbale. Les seconds, sont les participants indirects dans un échange verbal, autrement dit « *les témoins d'un échange dont ils sont en principe exclus* » (*Ibid.*). Ceci veut dire que dans une interaction verbale, le locuteur peut se mettre devant des participants ratifiés, appelés aussi des interlocuteurs directs ou devant de simples spectateurs, appelés aussi « des interlocuteurs indirects ». Il s'agit de la relation entre le locuteur, le(s) participant(s) indirect(s) et le choix linguistique dans un moment de production verbale.

##### - Extrait [enreg01]

« - L2 : w matta hansibthennek

- Trad : Et comment ça va avec ta belle mère ?

- L1 : hansibthinou at chwiya lmesfehmeqh netchithess wessan

- Trad : ça ne va pas bien avec ma belle-mère, je ne suis pas d'accord avec elle, ces jours-ci »

Dans cette interaction verbale, les deux (in)locuteurs ont adopté une stratégie d'évitement ou d'exclusion de leurs interlocuteurs indirects. Les interactants ont fait un choix linguistique qui mène à terme leur stratégie : il s'agit du chaoui qui se pratique dans un lieu de travail et plus exactement lors d'une réunion au bureau du censeur devant un public arabophone. Ce système linguistique s'est employé afin de ne pas permettre aux assistants ou aux participants indirects d'accéder au déchiffrement et aux détails de leurs échanges verbaux.

#### 4.6. L'humour

Ce facteur oriente la langue choisie pour faire passer le message dans une discussion. Dans plusieurs productions verbales, l'humour se lie au français, c'est-à-dire quand il s'agit d'une interaction verbale où les locuteurs interfèrent un message humoristique, nous remarquons que des segments en langue française s'incorporent dans leur discours verbal. De plus, Kirschenblatt-Gimblett (cité par Gumperz, 1982: 61) précise que : « *La juxtaposition d'expression en yiddich et en anglais sert à produire un effet humoristique* ». C'est-à-dire le fait de produire un énoncé où s'accompagnent une langue bien connue et un dialecte peut donner un discours verbal humoristique.

##### - Extrait [enreg29]

« - L2 : hadhi rattrapage a chikh

- Trad : Monsieur ! C'est le rattrapage.

- L1 : Kifech ygoulouha b chaouia

- Trad : Comment peut-on le dire en chaoui ?

- L2 : b chaouia ygouloulou yeqqarinas dh rattrapage.

- Trad : En chaoui, on l'appelle "le rattrapage".

- L1 : walla rattrapagennou

- Trad : ou mon rattrapage».

Dans cet extrait, le code switching français / chaoui représente le choix linguistique adopté par les interactants. Cette présence inhabituelle entre deux systèmes linguistiques complètement différents donne lieu à un effet humoristique. Ce dernier s'explique par le fait d'alterner dans le même mot deux parties appartenant à la langue française et au chaoui « rattrapag / ennou », ce qui évoque l'humour, la comédie et le sarcasme dans le message produit : mettre un radical en français et en rajouter un suffixe en chaoui. Ceci représente un fait linguistique qui n'existe pas dans la réalité langagière de la ville d'El-Ogla : le chaoui, la langue maternelle de la majorité des habitants, se retrouve en contact avec une langue mondiale, le français. L'intention des différents intervenants ici est de faire rire les participants ratifiés et directs par un choix linguistique bien marqué: il s'agit de l'alternance codique : français/ chaoui.

Le français est adopté par les locuteurs comme un choix linguistique en recourant à des créations lexicales. Nous citons quelques-unes : le restement; visagement; le fikrativement ; d'accorative ; au revoirement, au revoirage, etc. Ces dernières ont l'humour comme facteur motivant leur apparition.

#### 4.7. Niveau d'instruction des interactants

L'analyse conversationnelle que nous avons faite pour étudier les choix linguistiques de nos locuteurs dans leurs situations d'échange verbal, nous a montré que ce choix peut s'expliquer par un facteur dépendant d'une variable qui est « le niveau d'instruction des interactants ». Ce facteur se traduit dans les échanges verbaux enregistrés par cinq systèmes linguistiques : le français, l'anglais, l'arabe standard, l'arabe classique et l'italien avec quelques interventions. Les langues étrangères se manifestent généralement dans le discours verbal de l'élite francisante alors que les variantes de l'arabe – l'arabe standard et l'arabe classique- s'utilisent par l'élite arabisante, comme le témoigne K. T. Ibrahim (1997 :76) :

*[...] deux élites qui constituent les deux principaux groupes socio-culturels algériens.*

- 1- *L'élite francisante, fortement acculturée au modèle culturel véhiculé par la langue française, puissant ses références dans l'univers symbolique occidental et qui, pense que le meilleur moyen, pour y accéder, reste le français, langue moderne vivante, langue de l'ouverture [...]*
- 2- *L'élite arabisante, maitrisent l'arabe classique et standard ayant reçu dans sa majorité une formation traditionnelle [...], un groupe dont le sentiment d'appartenance à la civilisation arabo-islamique est très fort [...]. De plus, sa connaissance et sa maitrise de l'arabe le rend, à ses dires, seul garant de la pureté de cette langue et le seul dépositaire légitime.*

Pour ceux qui ont fait des études ou un parcours universitaire en français, leurs pratiques langagières seront marquées par une forte présence de la langue française. Pour ceux qui ont fait des études en lettres arabes, en droits, en sciences islamiques ou les sciences humaines, l'emploi de segments en arabe standard ou en arabe classique dans des communications verbales à caractère courant ou savant.

De plus, l'apparition de quelques segments en italien et en anglais s'explique, à notre sens, par la maitrise et la connaissance de ces deux systèmes linguistiques, qui trouvent leur place d'une manière consciente ou inconsciente dans le produit verbal des locuteurs.

#### 4.8. Le type de relation locuteur / interlocuteur

Un autre facteur régissant le choix du système linguistique est également remarquable dans notre corpus. Il s'agit du type de relation des interlocuteurs, comme le

souligne Fantini (cité par Zongo, 2004) en expliquant les choix linguistiques adoptés dans une interaction verbale par « des facteurs relatifs aux interlocuteurs », c'est-à-dire régie par la relation qu'entreprennent ces derniers et qui peut expliquer le choix de la langue dans une conversation.

Dans une situation d'interaction verbale, le choix linguistique peut être unique ou alterné, le locuteur s'adresse à son interlocuteur avec sa langue comme le souligne N. Berghout (2008 :60). A titre d'exemple, si le locuteur fait face à un interlocuteur monolingue, il sera dans la nécessité de lui parler en utilisant sa langue ; si l'interlocuteur est bilingue ou plurilingue, ce qui veut dire qu'il maîtrise plusieurs systèmes linguistiques, le locuteur sera libre dans le choix linguistique en échangeant. Ce dernier cas est bien illustré dans l'extrait qui suit :

**- Extrait [enreg14] :**

« - L1 : [...] Allo. Euh. *sahiti* ..ça va .. *labess*. Tu vas bien

- *waqtah trawhi* .. *hih*.. voilà de toute façon *rana bech netlaqou* Samedi nchalah w *nt'hallay jibi mšak l'amana hadhik*.. *haya* bye bye.. Au revoir

- Trad : Allo, salut ! Ça va ? Bien. Tu vas bien ? Quand tu vas rentrer ? Oui, voilà de toute façon, nous allons nous rencontrer Samedi si Dieu le veut et s'il te plait, n'oublie pas de me ramener ce que j'ai chez toi. Aller, au revoir.

Dans ces énoncés, il s'agit d'un appel téléphonique dans lequel la locutrice a employé trois langues : arabe dialectal, français, anglais. Ce comportement linguistique à caractère plurilingue peut être expliqué par le fait que la locutrice fait recours à des comportements linguistiques qui sont identifiés par son interlocutrice.

#### 4.9. Exprimer sa colère

Il se peut que la langue d'expression dans une situation de communication soit choisie et motivée par le biais d'un facteur psychologique : nous pouvons parler ici de l'expression de la colère. L'état d'âme de l'interactant peut être le responsable de son choix linguistique. Nous pouvons illustrer ce cas par le témoignage de l'écrivain d'expression française et caricaturiste algérien Ch., Amari<sup>1</sup> :

[...] *Je ris en algérien. Plus souvent je pleure en algérien. Et je parle, je crie, je gueule. En algérien encore [...] Mais j'écris en français.*

D'après l'analyse de notre corpus, ce choix réside dans l'emploi du chaoui pour exprimer sa colère.

**- Extrait [enreg33]:**

« - L1 : *ay saybou yrawah*

- Trad : Oh ! Laisse-le partir.

- L 2 : *goullou yšaf jorti* .. *kouni yji sayed Boutaflia* .. *goullou yšaf jorti*.

- Trad : Dis-lui de s'éloigner de mon chemin, je n'accepte pas même devant Monsieur Bouteflika

- L5 : *šafit a mimmi*.. *Aya si Tayeb*.

- Trad : Laisse-moi tranquille mon fils, allons-y Monsieur Tayeb »

Nous constatons le recours immédiat qu'a fait le locuteur (L5) au chaoui qui représente sa langue maternelle. Aussi, cette interaction verbale est effectuée dans un cadre formel, ce qui nous affirme que la langue maternelle peut surgir à tout moment en échangeant avec autrui et surtout dans les moments où le locuteur est énervé. Là, il fait recours à sa langue maternelle d'une manière irréfléchie et inconsciente. De ceci, et en ce qui concerne la langue maternelle, nous pouvons dire qu'elle peut marquer sa présence visiblement ou invisiblement : « visiblement » dans le cas où son apparition verbale est aperçue dans les énoncés produits, et « invisiblement » quand la langue maternelle est présente au niveau de l'inconscience de la personne. Comme nous montre ce présent extrait, le chaoui peut être le choix linguistique adopté pour certaines situations de communication, en passant de son caractère invisible au visible pour « exprimer sa colère ».

<sup>1</sup> Journaliste, caricaturiste, écrivain et acteur algérien

### Conclusion

Notre étude nous a permis de repérer neuf facteurs assurant les choix linguistiques des locuteurs dans des situations de communication d'ordre formel et informel. Chaque facteur peut expliquer et expliciter l'usage d'un ou de plusieurs systèmes linguistiques : le culturel affecte les pratiques linguistiques des locuteurs, comme le montre l'identité ethnique / sociale, le chaoui s'emploie pour marquer l'origine culturelle et ethnique, du moment où l'arabe dialectal reste lié à l'identité sociale.

Les couples sécurité / insécurité et compétence / incompétence sont évocateurs de certains systèmes linguistiques comme le chaoui et l'arabe. Les langues étrangères et en particulier le français s'utilisent comme une langue de prestige de la part des locuteurs Oglis. Un grand nombre de ces derniers emploient leur langue maternelle –le chaoui- pour exclure d'autres interlocuteurs qui n'appartiennent pas à leur communauté linguistique.

L'humour marque son apparition par l'emploi d'un parler alterné chaoui- français. Le recours aux langues étrangères –comme le français et l'anglais- et à deux variétés de l'arabe –arabe standard et arabe classique- met l'accent sur le niveau et la formation des intervenants comme le montre l'analyse de notre corpus. La relation locuteur / allocutaire affecte également le choix linguistique dans une interaction verbale, ce choix peut varier entre un choix monolingue ou plurilingue. Nous terminons avec le dernier facteur 'Exprimer sa colère', qui déclenche le recours au chaoui dans des situations de communication bien déterminées.

Les facteurs que nous avons dégagés suite à l'analyse de notre corpus nous ont amenés à dire que nos enquêtés disposent d'une compétence pluriculturelle qui met en pratique une compétence plurilingue. Aussi, l'interculturalité a fait surgir des conversations métisses sur le plan linguistique, ce qui a réalisé des passerelles entre les cultures qui existent au sein de la communauté sociale.

### Bibliographie

- Angers, M., 1997, *Initiation pratique à la méthodologie des recherches*, Alger, Casbah Université.
- Arezki, A., 2007, « Le désignant français : ethnique, nom de langue et de culture en situation méliorative dans le parler kabyle », pp. 145-157, *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine, Nommer les langues, Multilinguisme et institution des langues*, Collection dirigée par Andrée Tabouret-Keller, Editions L'Harmattan.
- Bessai, B., 2012, « Plurilinguisme et représentation des langues en contact en Algérie, » *Synergies Chili*, no 08, pp. 83-94, [https://gerflint.fr/Base/Chili8/bessai\\_bachir.pdf](https://gerflint.fr/Base/Chili8/bessai_bachir.pdf)
- Berghout, N., 2008, « Réflexion sur les pratiques linguistiques et l'alternance codique de locuteurs de chaoui », *Cahiers de linguistique* (Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française), no 34, pp. 57-80.
- Boyer, H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, DUNOD.
- Calvet, L.-J., 2006, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, Que sais-je ?
- Chachou, I., 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan.
- Chaves, R-M et al., 2012, *L'interculturel en classe*, Paris, PUG.
- Gardner-Chloros, P., 2009, *Code-switching*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gumperz, J.-J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle : approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
- Kerbrat Orecchioni, C., 1996, *La conversation*, Paris, Seuil.
- Kannas, C., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Ludi, G et Py, B., 2003, *Entre bilingue*, Peter lang SA, Editions scientifiques européennes.
- Taleb Ibrahim, Kh., 1997, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Ed. El-hikma.
- Traverso, V., 2007, *L'analyse des conversations*, Paris, Armand Colin.
- Zongo, B., 2004, *Le parler ordinaire multilingue à Paris, ville et alternance codique*, Paris, L'Harmattan.